



**CONCOURS EXTERNES**  
**DE CAPORAL DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS**  
**SESSION 2025**

**FICHE D'AIDE À LA CONSTITUTION DE LA FICHE INDIVIDUELLE**

Fiche individuelle à déposer sur l'espace sécurisé au plus tard le **jeudi 20 novembre 2025** (date de clôture des inscriptions) – aucune pièce ou modification de celle-ci ne sera acceptée au-delà de cette date.

*Cette fiche comportera notamment les éléments suivants /*

**1. Identification du candidat ;**

**2. Études et formations :**

- titres et/ou diplômes détenus ou, le cas échéant, qualifications équivalentes ;
- formations et stages ;

**3. Expérience professionnelle et extra-professionnelle (deux pages maximum) :**

- le candidat a la possibilité de présenter les principales activités qu'il a pu exercer en tant que salarié, non salarié, fonctionnaire (ou assimilé) ainsi que, le cas échéant, les travaux de recherche auxquels il a pu participer et les responsabilités électives, associatives ou syndicales qu'il a pu exercer en précisant les principales compétences acquises et développées dans ces activités ;

**4. Présentation du projet professionnel (une page maximum) :**

- le candidat motivera son souhait d'intégrer la filière sapeur-pompier ;

**5. Déclaration sur l'honneur de l'exactitude des informations déclarées ;**

**6. Annexe facultative :**

- synthèse de travaux réalisés (mémoire, rapport de recherche...) (deux pages maximum).